

Monsieur le Président,

Dans le cadre des études préparatoires réglementaires relatives au projet de réhabilitation du collège Saint-Exupéry, des investigations dans les sols ont été réalisées par le Conseil Départemental du Val-de-Marne chargé de la construction et de l'entretien des collèges.

Ces dernières ont révélé la présence de solvants chlorés, précisément du tétrachloroéthylène (PCE) et du trichloroéthylène (TCE), liés à une activité industrielle présente sur le site de 1900 à 1970, mais qui n'avait pas été répertoriée par l'Etat comme potentiellement polluante.

A la demande du Département et de la Préfecture du Val-de-Marne, l'Agence Régionale de Santé a été saisie. Après analyse des résultats, cette dernière a estimé que la situation ne présentait pas d'urgence sanitaire. Néanmoins, le principe de précaution exigeait que des premières mesures soient prises au niveau du collège (transfert des activités vers un autre établissement) en attendant des travaux de plus grande ampleur qui devront être réalisés dans les mois à venir afin d'engager les travaux de dépollution nécessaires et qui ne pourront pas être réalisés en site occupé. La Ville a également fait le choix de délocaliser les activités à proximité du site et accueillant des jeunes enfants.

Tout au long de la gestion de cette situation exceptionnelle, nous avons privilégié le dialogue et l'information avec l'ensemble des familles, riverains, personnels et interlocuteurs institutionnels concernés.

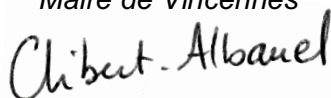
Aussi, comme nous nous y étions engagées, et dans la continuité de la transparence qui a guidé notre action, nous avons le plaisir de vous convier au premier **Comité de suivi qui se tiendra le mardi 5 juin prochain à 19 h 00 (Cœur de Ville – 98, rue de Fontenay- salle Robert Louis).**

Dans un souci de bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse mail suivante [sleveque@vincennes.fr](mailto:sleveque@vincennes.fr).

Nous vous prions, de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes



Evelyne RABARDEL

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
la Vice-Présidente



Evelyne RABARDEL